

ABONNEMENT \$2.00 PAR ANNEE

L'Echo du St-Maurice

ANNONCES

1ère ins.-12c la lg. 2e ins. - 7c la lg.

Prix spéciaux pour annonces à longs termes

Imprimé au No. 73, 4e Rue, Shawinigan Falls

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, directeur

Un banquet bien réussi

Ce fut celui de la Chambre de Commerce des Jeunes

EMOUVANTE CAUSERIE DE L'ADJUDANT LAUREYS, DE L'ARMEE BELGE COMBATTANTE

La Chambre de Commerce des Jeunes a donné mardi soir dans la superbe salle du "Restaurant Corvette" un dîner-causerie qui a réuni plus de 150 convives.

Pour la première fois, la Chambre avait convié les dames à être de la fête, et celles-ci rehaussèrent grandement l'éclat de la réunion par leur présence en grand nombre.

Cette réunion était sous la présidence de notre jeune ami, Fernand Bilodeau, le nouveau président de la Chambre, qui remplit son rôle avec un tact parfait et avec toute l'aisance d'un homme d'expérience.

M. Bilodeau invita tout d'abord les convives à chanter l'hymne national "O Canada" puis l'on s'attaqua au menu qui a fait honneur à la cuisine de "La Corvette" tant par l'excellence des plats que par le service irréprochable.

M. Alphonse St-Onge, le propriétaire, dont l'accueil est toujours franc et sympathique, en fut complimenté, et avec raison.

A l'heure des santés, le président du banquet souhaita la bienvenue aux membres, à leurs compagnes et aux invités d'honneur.

Parmi ceux-ci, nommons: M. Laureys, adjudant dans l'armée belge, qui réussit à quitter la Belgique après l'invasion des Allemands pour combattre à côté des alliés, défenseurs de son pays et des libertés du monde.

A la table d'honneur, on remarquait également Son Honneur le Maire J.A. Bilodeau, Madame la Mairesse M. Baudrias et Madame Baudrias, le Dr Smith et Mme Smith, M. et Mme Lucien Guertin, M. Pierre A. Larocque, de Grand'Mère, président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Mauricie, et autres.

M. Baudrias qui est président général de la Fédération des Chambres cadettes de la province, fut invité à parler et il le fit en un langage élégant, disant tout le plaisir qu'il éprouve à se retrouver dans la jolie ville de Shawinigan qu'il a déjà visité d'ailleurs. Il est étonné de ses progrès rapides et il se dit heureux de constater combien les jeunes ont montré d'esprit civique et d'initiative pour placer leur ville au quatrième rang dans la province au point de vue de l'importance de leur Chambre, ce dont il les félicite de tout coeur. M. Baudrias termine ses remarques par des considérations générales sur l'importance des Chambres de Commerce et sur la valeur du rôle qu'elles jouent dans la vie économique d'une ville ou d'une région.

M. Pierre Larocque fut appelé à parler comme représentant de la fédération régionale des Chambres. Il remercia le président général d'avoir bien voulu faire trêve à ses occupations pour assister à cette réunion dont l'importance n'échappera à personne et qui aidera, c'est sûr, à réaliser le programme que s'est tracé la Chambre pour 1943.

Puis le président présenta le conférencier, M. Laureys. Il le fit en termes heureux, rappelant le rôle que ce patriote belge a joué pour la défense de son pays au temps de l'invasion par les barbares, et depuis son évasion pour joindre ses efforts à ceux de ses compatriotes et aux nations unies pour la libération de la brave Belgique qui fut toujours si orgueilleuse de son intégrité si fière de son passé, si respectueuse de ses engagements, ce qui est tout le contraire des hordes barbares qui ensanglantent l'Europe et étouffent toute liberté.

M. Laureys se leva au milieu des applaudissements. Il s'excusa tout d'abord de ne pas parler correctement le français. "Ma langue, dit-il, est le flamand et ma seconde langue est l'anglais. Mais je veux faire un effort pour vous parler dans votre langue. Vous m'excuserez si je ne la connais pas suffisamment et si je commets des erreurs." M. Laureys ajouta: "On m'a présenté comme étant l'adjudant Laureys. Je dois vous avouer que Laureys n'est pas mon nom. Depuis l'occupation de mon pays par l'ennemi et mon évasion pour joindre les forces alliées, j'ai dû changer de nom plusieurs fois, afin que des représailles, et probablement la prison ou le camp de concentration ne soit pas infligées à ma femme et à mes enfants qui sont demeurés en Belgique sous le régime de l'envahisseur. Je vous demande donc pardon si je viens vous parler sous un nom d'emprunt, mais les circonstances me forcent, vous le voyez, à agir ainsi."

Puis M. Laureys - puisque nous devons le nommer ainsi - a fait un tableau saisissant des horreurs en pays occupé. Nous avons déjà lu, depuis 1939, une foule de détails sur la cruauté allemande; Mais ce que nos yeux ont lu est encore au-dessous de ce que nos oreilles ont entendu par la bouche d'un témoin vivant des crimes axistes: bombardement des civils du haut des airs au moyen de bombes explosives et incendiaires, fauchage sur les routes des femmes, des enfants et des vieillards, à la mitrailleuse; exécution en masse des patriotes, soupçonnés d'être sympathiques aux alliés. Ayant pris part à des mouvements secrets de résistance," dit M. Laureys, "je fus arrêté, avec 44 compagnons; nous fûmes condamnés à mort. Par une chance providentielle, aidé par des amis, je réussis à m'échapper. Après d'innombrables misères j'ai pu me rendre en France.

Là je fus arrêté et condamné à un mois de prison pour avoir voyagé sans papiers. Libéré, je réussis, sous un déguisement et un faux-nom à regagner mon village, en Belgique et retrouver ma femme et mes enfants que je n'avais pas vu depuis des mois. J'eus peine à les reconnaître tant ils étaient amaigris par le manque de nourriture.

Je ne pouvais rester là, exposé à être reconnu. On m'aurait vite collé au mur. Pour essayer de gagner l'Angleterre, je passai par l'Espagne, me cachant le jour, marchant la nuit. Avec quatre compagnons. Je réussis à voler une petite embarcation de douze pieds, ayant un moteur. Sous le nez des gardes, dans l'obscurité, nous traînâmes l'esquif sur la grève, jusqu'à la mer, profitant des instants que les sentinelles avaient le dos tourné pour faire avancer de quelques pieds l'embarcation. Enfin nous avons pu prendre la mer, et nous éloigner vers le large. Mais quelques heures plus tard, le moteur cessa de fonctionner et nous dûment recourir aux rames. Le lendemain nous n'avions plus d'eau potable et pendant sept jours, pour ne pas mourir, nous buvions un peu d'eau salée; vous dire les souffrances endurées, c'est impossible à décrire. Au cours de notre aventure, nous avons été répérés par un avion ennemi qui mitrailla notre embarcation. Trois de mes camarades furent blessés mortellement de balles explosives et nous dûment leur faire une suture dans la mer. Notre embarcation était trouée, et pour éviter de sembler nous bouchâmes les trous, avec des morceaux de nos vêtements. Enfin, après sept jours de souffrances indicibles, nous fûmes recueillis par un petit navire anglais. Nous avions signalé notre présence en hissant une chemise blanche au bout d'une rame.

Remis à bord, plus morts que vifs, nous reçûmes les soins que requérait notre état et c'est ainsi que nous avons pu

atteindre l'Angleterre. J'ai servi ensuite dans l'"Africa Corps". En congé pour quelque temps je suis venu aux Etats-Unis où j'ai donné quelques conférences, puis au Canada, votre beau pays, où vous vivez bien, malgré votre importante participation à la guerre, et l'effort magnifique que vous avez déployé depuis le début du conflit."

Un auditeur ayant demandé pourquoi la Belgique avait capitulé et quelle avait été l'attitude du roi des Belges. M. Laureys répondit: "Nous avons capitulé parce qu'il était impossible de tenir. Ce n'était pas une bataille sur terre, mais du haut des airs. Notre armée, forte de 750.000 hommes était postée le long du canal Albert. Mais nous n'avons pu voir l'ennemi. Celui-ci se contenta à l'aide de milliers d'avions de toutes classes de nous bombarder en même temps qu'il bombardait les civils. Nous n'avions qu'une faible aviation dont la plus grande partie fut détruite au sol. Nos alliés furent mis au courant et notre situation, trois jours avant la capitulation. Notre roi fut toujours à la tête de nos armées et sa conduite fut irréprochable."

C'est le Dr Smith qui fut invité à remercier le conférencier. Il le fit avec délicatesse et habileté.

M. le maire Bilodeau, invité à dire quelques mots, s'acquitta de sa tâche d'une façon heureuse.

Il dit toute son admiration pour la brave petite Belgique qui fit si noblement son devoir dans cette guerre comme en celle de 1914. L'effort que nous avons fait jusqu'ici, en homme et en argent, dit-il, nous devons le faire. Je suis contre la guerre en principe, mais quand nos foyers et notre liberté sont menacés, je suis pour la guerre et je crois qu'il n'y a pas de sacrifices sur lesquels nous devons hésiter."

Le maire félicita la Chambre de Commerce des Jeunes pour ce beau banquet et pour les initiatives nombreuses et parfois hardies qu'elle prend. Le président ayant signalé que la Chambre voulait fonder une colonie de vacances, près de Shawinigan et qu'un endroit propice avait été trouvé pour cette oeuvre. "Mais il faut acheter le terrain, a dit le président et pour cela nous comptons sur la générosité de la ville."

A cela, le maire répondit en jetant un coup d'oeil sur les membres de son conseil: "Je crois que vous pouvez vous présenter sans craintes devant les autorités municipales."

Cette déclaration fut saluée d'applaudissements par toute l'assistance.

Réunion utile et agréable en même temps.

C'est ainsi que se termina ce banquet qui avait réuni l'élite de la population.

Le maire, qui entraînait pour la première fois dans cette magnifique salle, offrit ses félicitations à M. St-Onge pour avoir doté le quartier St-Marc d'une salle aussi somptueuse, la plus vaste et la plus belle de notre cité.

Passage à 10 sous

ENTRE GRAND'MERE ET SHAWINIGAN

On nous assure que la compagnie des Autobus Carier est sur le point d'accorder au public de nos deux villes, Grand'Mère et Shawinigan le taux raisonnable de 10 sous pour chaque passage, soit dix billets pour un dollar.

La compagnie en serait venue à cette décision après que son président, M. Théodore Carier se fut rendu compte qu'il ne fallait pas abuser de la franchise qu'il détient et qui lui donne le contrôle absolu de la route nationale.

M. Carier, après enquête a vu qu'à Montréal on peut pour vingt milles en tramway pour la modique somme de six sous; que d'Ottawa on peut aller à Britannia, distance de 12 à 15 milles pour dix sous; que cela coûte également dix sous entre Trois-Rivières et le Cap de la Madeleine; entre Sherbrooke et Lennoxville, (7 milles) pour 5 sous, entre Lachute et Brownsburg, (6 milles) pour dix sous.

M. Carier se serait dit: "J'ai amassé une fortune en quelques années. Je suis capable de donner des taux aussi bas qu'ailleurs. A quoi sert de charger gros prix, alors que le gouvernement nous enlève le surplus du profit raisonnable?"

Si ce que l'on nous rapporte est exact, nous félicitons M. Carier de cette excellente résolution. Cette décision ne pourra que lui profiter dans l'avenir, car elle éloignera toute concurrence et toute critique qui est justifiable dans le moment, mais qui ne le serait plus après que les taux auront été révisés sur cette base.

L'abbé Sabourin, aumônier Sr de la 7e division

On a annoncé récemment la nomination du major-abbé Armand Sabourin, qui fut le père des Fusiliers Mont-Royal, lors du raid sur Dieppe, au poste d'aumônier "senior" de la 7ème division.

M. l'abbé Sabourin, qui fut récemment décoré de l'Ordre de l'Empire, est aussitôt parti pour occuper son poste.

Cette distinction doit le venger des insultes que la crapule lui a lancé à la face au cours du dernier emprunt de la Victoire.

Une loi trop tricotée

On dit que le calcul de l'impôt sur le revenu cause des maux de tête. Cela est encore rien auprès de l'étude de la merveilleuse Ordonnance No. 108 sur les loyers maxima et la terminaison des baux. Un chinois y perd son latin.

S'il est vrai que la lettre tue et que l'esprit vivifie, cette fois-ci l'officier en loi du Gouvernement qui a conçu cette loi trop tricotée pourra se vanter de ne pas se comprendre lui-même et d'en avoir tué plusieurs avec son Ordonnance, qui ressemble à une ordonnance de médecin pour cas désespérés.

Montesquieu, dans son Esprit des Loix a affirmé que le nombre des lois ne fait pas foi de leur valeur; il faut en faire de bonnes et en faire moins.

De pareilles lois finissent par créer la confusion. Locataires et locataires ne savent plus à quoi s'en tenir. Les avocats donnent des interprétations différentes à ces textes embrouillés suivant les intérêts de leurs clients. Les officiers de la Commission des Prix et du Commerce ne sont que peu familiarisés avec cette loi et ne peuvent éclaircir la Grande Noircerie qui règne dans tous les esprits.

Sous prétexte de prévenir l'inflation, on attente gravement aux droits de la propriété privée. Les locataires certains de ne pas être expulsés, prennent des moyens détournés. En droit, on n'a pas plus le droit de faire indirectement ce qu'on n'a pas le droit de faire directement. C'est là rendre un mauvais service et aux proprios et aux locataires que de leur servir des lois aussi tricotées en un temps où la lucidité dans les textes et les esprits serait si bien venue.

On me taxera peut-être de vouloir nuire à l'effort de guerre, si on ne me fait pas passer pour imbécile, parce que je critique une loi embrouillée à souhait, mais j'aurai fait mon devoir en attirant l'attention du public sur ce point.

JEAN LEBRUN, avocat.

SPÉCIAL chez votre ÉPICIER EN FÉVRIER TIMBRES de GUERRE. 25¢

THÉ "SALADA"

Un comble de la sottise

De toutes les âneries proférées en public par les "nationalistes" laurentiens depuis le commencement de la guerre, on n'en connaît pas de plus ridicule que celle qui a été lancée à propos de travail féminin à une assemblée de la Ligue pour la Défense du Canada à Montal dimanche soir.

Un nommé Ti-Jean Drapeau a déclaré sans rire que le travail féminin des usines de guerre est le fait d'une conjuration maçonnique pour empêcher les Canadiens français de se reproduire! On n'aurait pas cru qu'autant de sottise pût se trouver concentrée dans un seul homme!

Il est scrupuleux de relever ici l'imbécillité de pareils propos. Un sentiment de pudeur patriotique fait hésiter le journaliste ou l'écrivain devant l'étalage de la bêtise consommée d'un compatriote. On se sent solidaire malgré soi aux yeux de l'étranger et l'on voudrait faire le silence autour des m'as-tu-vu qui nous couvrent de ridicule. Malheureusement, nos m'as-tu-vu sont par définition des êtres qui s'arrangent pour être vus et entendus, et il est difficile de garder notre honte en famille. Mieux vaut alors prendre la parole publiquement pour proclamer qu'un sot est un sot et la Ligue pour la Défense du Canada une association de mauvais drôles et de serins qui fait le désespoir de tous ceux qui tiennent à la réputation et à l'honneur du nom canadien-français.

"Le Canada"

Indemnités réclamées par M. Godbout

Le Premier Ministre de la Province de Québec, l'Honorable Adélard Godbout, a fait très bonne impression à la conférence des quatre provinces et du Dominion tenue à Ottawa, afin de déterminer le chiffre des indemnités qui devra verser Ottawa à cause du rationnement des liqueurs: bière et alcool. Avec son flegme coutumier, Godbout a exposé aux membres du cabinet fédéral qu'il sera préférable de ne pas tarir à fond certaines sources de revenus que le fisc provincial tire de la vente des alcools. Et tout laisse croire que sur les instances de M. Godbout secondé par ailleurs par M. Gordon Conant, premier ministre d'Ontario, l'administration centrale accédera aux désirs des provinces quant aux montants des octrois de compensation qui leur seront versés d'Ottawa pour la durée de la politique des restrictions sur le commerce des alcools.

Mais quelle compensation donnera-t-on aux journaux qui se voient privés de toute leur clientèle d'annonce par une ordonnance fédérale?

Le Canadien National et les jardins de guerre

Le Canadien National mettra à la disposition de ses employés au Canada et aux Etats-Unis les terrains sur l'emprise du réseau afin d'y cultiver des jardins de guerre pour leur usage personnel.

Une lettre émanant des bureaux du vice-président et directeur de l'exploitation, M. N.B. Walton et invitant tous les employés de notre grand réseau national à se prévaloir de l'offre faite par la compagnie, a été envoyée à tous les vice-présidents et directeurs-généraux des cinq régions du Canadien National, au Canada et aux Etats-Unis. Les employés qui voudront

profiter de l'avantage consenti par le réseau d'Etat n'auront pas de bail à signer. On compte toutefois qu'ils entretiendront bien le lot qui leur sera alloué, qu'ils prendront toutes les précautions nécessaires pour la sauvegarde de l'emprise et qu'à l'automne ils laisseront le tout en bon état.

Capinol Des Montagnes TOUX, RHUME, MAUX DE GORGE, MAUVAIS FRUITS, COUGRE La Cie Canada Drug 857, rue St-Maurice, Montréal

PARFUM MYSTERIEUX GRATIS AVEC LA MODIQUE SOMME de 25 sous, pour frais d'emballage, vous recevrez une bouteille de parfum MYSTERIEUX d'une valeur de 75 sous, un parfum fascinant qui aidera à vous faire des amis ou à garder les vôtres. "Casier Postal" 682, B.P. Hauteville, Québec, Que.

DESILETS & DESHAIES GRAND'MERE Si Vous Avez Porté Un Casque Métallique en 1914-18 L'On a Besoin de Vous Maintenant!

Comment aimeriez-vous préparer de nouveau le vieux havresac? Eh, bien! voici votre chance de le faire... Vous l'avez déjà fait. Vous pouvez le faire encore!

GARDE DES VÉTÉRANS DU CANADA BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT: 1118, Côte Beaver Hall Tél. HA. 0942

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE... EXAMINED BY CENSOR

Le seul moyen de correspondance entre les Canadiens et leurs parents restés en pays occupés par l'ennemi est le service des messages internationaux de la Croix-Rouge. L'an dernier, le bureau de Montréal en a reçus plus de 5,500. C'est également par ce moyen que l'on peut retrouver en Europe des parents disparus ou qui ont changé de domicile.



Un Canadien français, blessé dans le terrible engagement de Dieppe, est hospitalisé à Ste-Anne de Bellevue. Des infirmières auxiliaires de la Croix-Rouge lui procurent non seulement les soins mais voient à son confort et à son réconfort.

La Croix-Rouge fournit du sang à ceux qui combattent pour nous

La dessiccation du sérum sanguin, due à un médecin canadien, se révèle l'une des plus belles découvertes de la science médicale. Cette méthode a déjà sauvé la vie de nombreux canadiens et alliés, sans compter des milliers de civils victimes des raids aériens.

L'an dernier, les cliniques de la Croix-Rouge ont fait 21,919 prélèvements de sang fourni par des donneurs bénévoles. Cette année, leur objectif est beaucoup plus élevé et la Croix-Rouge pourra à peine suffire aux besoins des armées canadiennes, des équipages de la Marine marchande, et de la population civile. Maintenant que les dames et les jeunes filles sont admises comme donneuses de sang, on espère que les cliniques atteindront leur objectif.

En vue des prochains événements militaires, la Croix-Rouge doit constituer des réserves considérables au Canada et outre-mer. Sait-on, par exemple, que nous envoyons du sérum sanguin aux troupes alliées en Egypte, en Lybie, en Irak?

Il est inévitable que des accidents se produisent dans les manoeuvres de nos soldats, marin et aviateurs à l'entraînement. Le sérum sanguin, fourni par la Croix-Rouge a maintes fois sauvé la vie des blessés.

Lors du tragique incendie de Terrebonne, la Croix-Rouge a expédié 200 boîtes de sérum sanguin asséché; on a pu ainsi opérer la transfusion sur 30 personnes gravement blessées. Sur de nombreux navires, des marins ont eu la vie sauve grâce à cette méthode rapide et efficace. Lors du tamponnement d'Almonte, en Ontario, on a pu arracher à la mort 35 voyageurs qui avaient reçu de très

graves blessures.

Bien que donneurs et donneuses de sang soient tous des bénévoles l'entretien des cliniques exigent des sommes assez considérables. Il faut en plus transformer le sérum en poudre, le mettre dans des récipients hermétiques qui le conserveront sous tous les climats et enfin l'expédier aux endroits voulus.

Ce n'est là qu'une des nombreuses oeuvres humanitaires de la Croix-Rouge canadienne. Les \$10,000,000 demandés dans la campagne actuelle valent en réalité trois fois plus, en raison des milliers de collaborateurs bénévoles que s'est acquis la Croix-Rouge. Elle est donc en droit d'espérer que les citoyens du Québec souscriront les \$2,250,000, objectif fixé par les dirigeants de la Croix-Rouge.

Croisade du clergé allemand contre le nazisme

Les nouvelles d'Europe indiquent que la frontière allemande est complètement fermée depuis plusieurs semaines. Personne ne peut plus sortir du Reich. C'est clair que chaque citoyen d'Allemagne, qu'il s'agisse des hommes, des femmes ou des enfants, est réquisitionné pour contribuer à un effort de guerre dont dépend l'existence même du nazisme.

Mais le Reich a tellement peur, qu'il doit montrer une certaine tolérance envers catholiques, protestants et même juifs. On signale que les médecins juifs qui se trouvaient séquestrés dans l'épouvantable camp de concentration de Mathausen, entre Vienne et Linz, ont été relâchés temporairement. Ils servent dans les hôpitaux polo-

nais, bondés au point que les blessés et les malades sont étendus à même le parquet.

Un témoin oculaire de ce qui se passe dans l'immense vase clos du Reich, vient d'arriver au Portugal. Il s'agit d'un réfugié ayant réussi à passer en Suisse, par le procédé très simple d'avoir acheté le silence des agents de la frontière, au moyen d'une livre de café! Ce fugitif donne ce fait significatif:

"La plus formidable résistance au régime nazi en Allemagne provient du clergé catholique. Des sermons sont actuellement prononcés par des prêtres, qui n'eussent jamais été tolérés l'an dernier. Pourquoi ces ecclésiastiques ne sont pas arrêtés? J'y vois deux raisons:

"La première, c'est que le parti nazi est trop pris par l'immédiate préoccupation de ne pas perdre la guerre, pour pouvoir combattre avec autant de violence qu'auparavant cette force spirituelle du catholicisme, qui trouve de la force à même les persécutions. La deuxième, c'est que les Nazis s'étant rendu compte que l'opposition des prêtres s'avère irréductible à leur idéologie ils cherchent à se concilier le clergé allemand, jusqu'à la fin du conflit.

"Les Nazis sentent le besoin d'unifier la nation allemande entière pour éviter la défaite: c'est pourquoi ils se montrent moins brutaux envers les catholiques, quittes à se reprendre plus tard. Les curés en profitent pour clamer du haut de la chaire leur horreur pour les idées païennes du national-socialisme, même lorsqu'ils savent très bien que des espions se tiennent chaque fois présents à leurs sermons.

"Mais le nazisme perd son temps. Le clergé ne consentira aucune concession, malgré l'apparente modération nazie envers les prêtres. Ceux-ci ne cesseront point de dénoncer le paganisme dans lequel baigne la nation. Jamais les prêtres ne consentiront à l'instar des maîtres du Reich, à considérer l'éducation chrétienne comme étant chose du passé. Ils s'acharneront sans cesse à la rétablir dans les écoles. Le clergé ne veut pas que les enfants grandissent simplement pour servir Hitler, sans reconnaître qu'ils ont une âme.

"La révolte du catholicisme contre le Parti nazi est désormais un fait avéré, et c'est tout à l'honneur des centaines de prêtres intrépides dirigeant le mouvement."

C'est ainsi que parla ce réfugié à David Walker, correspondant à Lisbonne de plusieurs gazettes de Grande-Bretagne. Ces déclarations prouvent que le christianisme qui est l'âme même de l'Europe, n'est pas mort au sein de l'Etat le plus païen de ce continent, et qu'il aidera, après la guerre, à faire revenir l'Allemagne du paganisme ténébreux et barbare, dans lequel ses maîtres actuels l'ont plongée.

Les machines usagées

Au cours des quatre derniers mois, des machines usagées qui ne servaient pas d'une valeur d'un quart de million, ont été mises à la disposition des industries essentielles du Canada grâce à l'administration des marchandises usagées à la Commission des Prix et du Commerce.

Bien qu'on ait inscrit plus



Seule la CROIX-ROUGE peut y entrer

Elle procure confort et réconfort AUC CANADIENS PRISONNIERS DE GUERRE

BARBELÉS et sentinelles n'empêchent pas les prisonniers de guerre de se transporter, en imagination, jusqu'au Canada d'où partent les colis de la Croix-Rouge.

L'an dernier, l'ennemi laissa entrer 2,500,000 de ces colis contenant 30,000,000 de livres d'aliments et d'autres effets. Avec quelle joie le prisonnier reçoit les articles les plus ordinaires qui, pour lui, sont maintenant un luxe!

Les colis de la Croix-Rouge apportent une parcelle du pays... la preuve indiscutable que là-bas on pense à eux, car la Croix-Rouge fait mentir l'adage "Loin des yeux, loin du coeur."

30 p.c. de l'argent que vous avez souscrit à la Croix-Rouge, l'an dernier, a été affecté à l'envoi de ces colis aux prisonniers de guerre. L'argent que vous verserez aujourd'hui entretiendra cette source de confort et de réconfort pour nos compatriotes en exil.

Laissez parler votre coeur. Donnez libéralement

Bureau local de la campagne: Téléphone 2225

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

DONNEZ!! L'humanité souffre aujourd'hui plus que jamais.

de 25,000 machines, la demande est encore de beaucoup supérieure à l'offre et les autorités de l'administration des machines usagées sont d'avis qu'il n'y a pas la moitié des machines employées à des fins non essentielles qui ne soient inscrites. Les règlements émis à cet effet déclarent que le propriétaire est tenu d'inscrire sa machine dès qu'elle n'est pas employée depuis vingt jours.

Selon une ordonnance du régisseur de l'acier, une machine usagée signifie toute machine qui ne sert pas, qui est superflue ou démodée, ou encore qui n'est pas employée pour des fins non essentielles. Les prix sont fixés par la Commission, mais on permet des ventes qui ne tiennent pas compte de ces plafonds lorsqu'il s'agit de machines fabriquées après le 1er janvier 1930.

En rapport avec cet appel pour le recensement des machines usagées nécessaires à l'augmentation de la production des matériaux critiques, il faut se rappeler que les rebuts de métaux ne doivent pas être conservés pour plus de vingt jours après qu'on les a déposés dans les locaux du propriétaire, sauf autorisation de l'administrateur des marchandises usagées.

Comment les ouvriers d'Europe travaillent à leur propre destruction

Quand on réfléchit à certaines de nos querelles ouvrières, suscitées sous prétexte que les travailleurs ont des ennuis en ce qui concerne les heures d'ouvrage ou des salaires qu'ils jugent insuffisants, et l'on se rend compte de ce qui se passe dans les pays dominés par l'Axe, le contraste s'avère renversant.

Ainsi, le Reich est en train de fortifier l'Europe entière, parce qu'il sent l'invasion des Nations Unies certaine, sinon imminente. Mais savez-vous comment il procède, pour organiser ses ouvrages de défense? En employant les ouvriers eux-mêmes des pays qu'il a conquis.

Les Allemands ont déblayé un "couloir", large de soixan-

te milles, à travers la Silésie. Avec leur insensibilité habituelle, ils ont séparé les populations de cette région en trois groupes: les enfants de moins de six ans; les femmes et les invalides et les vieillards; les hommes en bonne condition physique. Les enfants, on les a parqués dans des trains à destination du Reich, pour y être "germanisés". Les femmes -- du moins celles qui n'ont pas trouvé la mort en cherchant à défendre leurs petits -- durent s'acharner vers les camps de concentration. Les hommes sont maintenant dans des usines allemandes, fabriquant des engins destinés à affermer leur esclavage.

Une fois ce "corridor" vidé de ses habitants les Nazis y ont amené des travailleurs norvégiens, hollandais et belges, qu'ils forcent à besogner péniblement sur le "Mur de l'Est", destiné à arrêter le flot des armées rouges. Mais il y a plus terrible encore: c'est que les premières assises de ce mur furent posées par des "bataillons de main-d'oeuvre" juifs, lesquels une fois leur travail terminé furent mis à mort sur place jusqu'au dernier.

L'ennemi cherche aussi à se protéger dans le nord de l'Europe. Chaque point accessible de Norvège se tapisse de nids de mitrailleuses protégées par des tranchées. Des pièces à tanks -- comme ceux que nos Canadiens ont rencontrés à Dieppe -- et des blockhaus en béton armé se dressent partout. Les fiords sont minés. Les plages se hérissent de barbelés, de bases de ciment pour supporter des pièces lourdes. Mais tout cela réclame des ouvriers: ce sont les Norvégiens qui doivent y travailler, sous le regard des mitrailleuses!

Dans les Etats baltes, deux Allemands surveillent, l'autre jour, des serfs -- naguère libres citoyens de la Baltique -- employés aux travaux de fortification furent assassinés. Résultat: massacre de quatre cents Lituaniens. Et toute l'Estonie est désormais hérissée de formidables travaux de défense; les chantiers s'agrandissent de potences, pour les Estoniens hésitant à travailler pour la protection du paradis aménagé par Hi-

lier. Et il en est ainsi dans les Balkans, où les populations sont mûres pour la rébellion mais qui en seront incapables sans notre aide, qui viendra en temps et lieu. Les aérodromes en Grèce et en Bulgarie ont été améliorés et agrandis par des ouvriers importés de Yougoslavie, tandis que les populations indigènes -- c'est toujours la même chanson! construisaient des hangars souterrains, des casemates et des citernes à carburant.

Tous ceux-là, tous ces ouvriers n'ont absolument aucune "querelle ouvrière", inutile de le dire. Leur seul salaire c'est la misère, suivie d'une mort loin des leurs.

Mais aux Etats-Unis, les autorités viennent de décréter la semaine de 48 heures, afin

qu'on puisse envahir l'Europe au plus vite pour en finir une fois pour toutes avec ces horreurs. Tous les ouvriers d'Amérique devront voir, sans difficulté, la sagesse d'une telle mesure.

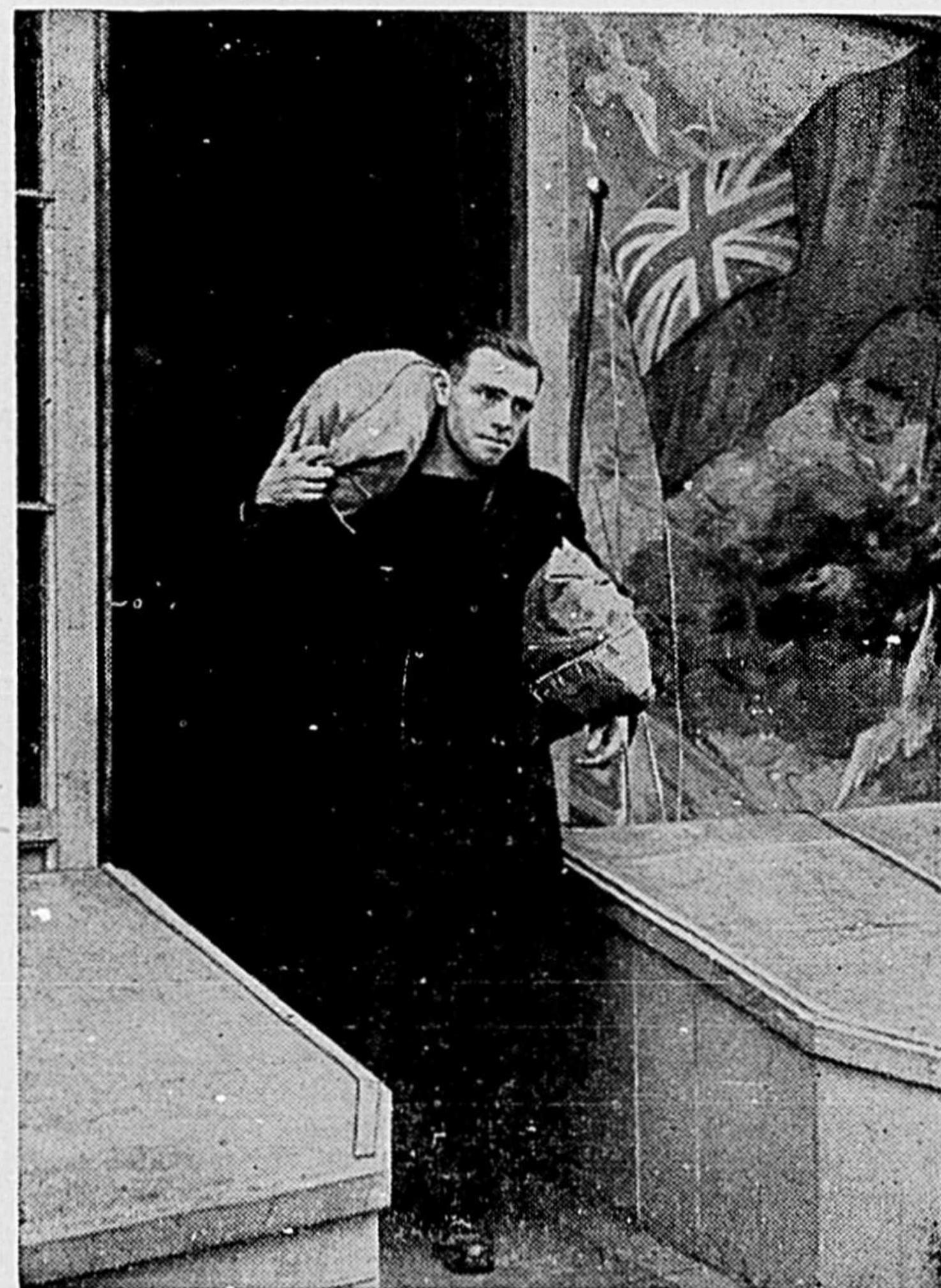
Car si l'Axe gagnait cette guerre, il ne serait même plus question pour eux d'une semaine de 48 heures: ce serait le travail continu, à perpétuité.

La population du Canada

On vient de publier les chiffres revus et corrigés du recensement de 1941. La population du Canada est de 11,506,655 habitants, dont 5,900,536 hommes et 5,606,119 femmes.



La Croix-Rouge canadienne, répondant à l'appel des milliers de victimes des bombardements aériens, leur a procuré vivres et vêtements. On voit ici un entrepôt de conserves en Angleterre.



Les rescapés des naufrages reçoivent de la Croix-Rouge canadienne les vêtements et autres articles dont ils ont besoin. Tout heureux, un brave marin quitte un dépôt de la Croix-Rouge, prêt à reprendre la mer.



Plus de 47 pour cent du prochain budget de la Croix-Rouge servira à procurer des colis de vivres aux prisonniers de guerre. On voit ici une grande partie du grand atelier d'emballage de Ville LaSalle, où travaillent des centaines de volontaires.

La Croix-Rouge demande \$5,500,000 pour les prisonniers de guerre

La Croix-Rouge canadienne a décidé d'augmenter encore, au cours de 1943, le nombre des colis qu'elle expédie aux prisonniers de guerre canadiens, australiens et néo-zélandais internés dans des camps de concentrations ennemis en Europe et en Extrême-Orient. Chaque prisonnier recevra 10 livres de produits alimentaires par semaine.

Le contenu de ces colis assure à nos prisonniers, et à ceux de nos alliés une ration scientifiquement équilibrée qui suppléera à l'insuffisance des rations données par les puissances de l'Axe.

Chaque colis de la Croix-Rouge contient: 1 livre de lait en poudre, une livre de beurre, 4 onces de fromage, 12 onces de conserves de bœuf, 10 onces de conserves de porc, 8 onces de saumon, 8 onces de sucre, 1 livre de confitures, 8 onces de chocolat, 1 once de sel ou de poivre, 4 onces de thé -- ou de café comme substitut, si nécessaire --, 2 onces de savon.

Ce sont des spécialistes en nutrition qui ont choisi les rations de chaque aliment dans les colis de la Croix-Rouge, de façon à ce que ceux-ci contiennent les aliments

moins lourds possible tout en étant les plus nourrissants. L'achat des denrées est contrôlé par des hommes d'affaires en vue. L'emballage se fait par les auxiliaires néo-zélandais de la Croix-Rouge.

A l'atelier d'emballage de Ville-LaSalle, les volontaires ont emballé, l'an dernier, 884,656 colis. Transportés gratuitement aux ports de mer par les chemins de fer, les caisses sont expédiées à Lisbonne, au Portugal à bord de navires battant pavillon neutre.

A Lisbonne, un paquebot de la Croix-Rouge Internationale prend les caisses et les transporte à Marseille, en France, d'où elles sont de nouveau véhiculées par train jusqu'à Genève, en Suisse.

Un délégué de la Croix-Rouge Internationale se charge ensuite de surveiller la distribution des colis dans chaque camp d'internement ennemi et de recevoir de la part du prisonnier, si celui-ci désire, un accusé de réception.

Pour les Canadiens prisonniers des Japonais les caisses de la Croix-Rouge sont transportées via Laurenço-Marquês, colonie portugaise du Pacifique.

En 1942, la Société Cana-

dienne de la Croix-Rouge a déboursé \$3,000,000 en denrées alimentaires pour les prisonniers de guerre; elle s'est occupée en plus de l'emballage et de l'envoi des colis aux prisonniers australiens et néo-zélandais, les frais encourus dans ces cas ayant été remboursés par les gouvernements d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Cette année, il faudra \$5,500,000 -- ou 47 cents pour chaque dollar du budget de 1943 -- pour assurer l'envoi des colis aux prisonniers de guerre canadiens seulement. On s'attend que le coût des vivres va augmenter de 10 pour cent, chaque colis coûtera donc \$2.75 au lieu de \$2.50.

Pour nourrir convenablement les prisonniers canadiens et alliés durant les prochains douze mois, la Société Canadienne de la Croix-Rouge devra nécessairement atteindre l'objectif de \$10,000,000 de sa campagne nationale du 1er au 16 mars. La quote-part de la province de Québec a été fixée à \$2,250,000.

NOUS AVONS DES TAXES, DES EMPRUNTS, MAIS NOUS GAGNERONS LA GUERRE

"Ah! ces taxes!... ces taxes!..." disent quelques-uns d'entre nous en se prenant la tête avec une désespérance qui aurait ému Pierre Loti, le grand désespéré.

Où-ces taxes!... Elles sont lourdes, elles nous imposent de grands sacrifices. Nous nous en rendons compte chaque jour davantage alors qu'il nous faut renoncer à bien des objets de luxe et de commodités dont nous rêvions encore et que la prospérité, apportée à beaucoup d'entre nous par la guerre, nous avait laissés entrevoir comme accessibles.

Des ouvriers se mettent en grève pour protester contre les déductions sur les salaires, imposées par l'impôt fédéral sur le revenu. Nous, nous remplissons les salons de nos plaintes, nous voyons tout en pourrons dépenser moins.

Des ouvriers se mettent en grève pour protester contre les déductions sur les salaires imposées par l'impôt fédéral sur le revenu. Nous, nous remplissons les salons de nos plaintes, nous voyons tout en noir parce qu'à l'avenir, nous pourrions dépenser moins.

Que ferions-nous alors, grands dieux! si, comme en France, comme en Belgique, comme dans tous les pays subjugués par l'Allemagne, nos biens étaient confisqués, nos mobiliers enlevés, nos objets de luxe pillés sous nos yeux, et, dans les campagnes, le bétail réquisitionné, la récolte enlevée des granges?... Ce n'est pas là un épouvantail stupide que l'on agite devant nos yeux. Le jeu serait criminel.

Ceux qui en sont revenus, et ils sont assez nombreux à répéter les mêmes choses pour qu'on les croie, vous raconteront des faits à vous donner la chair de poule.

Nous aurions le même sort si nous perdions la guerre. Pour la gagner, il faut de l'argent, et l'argent ne rentre dans les coffres du gouvernement que par les taxes.

Si l'on y mettait enfin toute son intelligence, tout son cœur! De deux maux, il faut choisir le moindre. Le montant, fût-il encore plus gros, qu'on nous enlèvera de notre paye est un sacrifice bien minime en face de l'invasion des bombardements, de la défaite.

Le luxe et la vie facile semblent parfois avoir obscurci notre jugement et renversé notre sens des valeurs. Nous avons été trop heureux -- et nous ne nous en rendons pas encore compte.

Aujourd'hui, nous refusons de nous battre, de faire des sacrifices pour défendre un raffinement, un perfectionnement de l'existence qui, autrement, disparaîtraient pour des siècles?... Ces sacrifices, on ne nous les impose que pour quelques années. La guerre ne durera pas toujours.

Si nous la perdions, nous aurions tout perdu: le bonheur, le bien-être, le pain quotidien, l'avenir de nos enfants. Nous aurions le travail forcé, à peine rémunéré, les camps de concentration -- où serait-elle alors notre belle liberté de parole sur laquelle on s'appuie si confortablement pour dire les pires insanités?... Nos jeunes filles serviraient d'amusements pour

les envahisseurs et les empêchés de danser en rond seraient exécutés comme un vulgaire bétail.

Nous avons de lourdes taxes, le rationnement, des emprunts; on nous demande sans cesse d'épargner. Mais nous gagnerons la guerre parce que nous aurons la volonté de gagner à tout prix. Nos sacrifices nous garderont notre place sous le soleil et préserveront l'avenir de nos enfants, notre pain quotidien et la grandeur de notre pays.

Les coupons de rationnement

L'administration du rationnement des consommateurs rappelle qu'il ne faut pas s'inquiéter au sujet des coupons des premiers carnets de rationnement qui sont encore valides. On aurait tort de penser qu'on doit les utiliser avant d'aller chercher le second carnet de rationnement, car le premier carnet sera remis aux consommateurs en même temps que le second, afin qu'ils puissent se servir des coupons encore valides.

Les coupons 1 et 2 du nouveau carnet de rationnement pour le sucre, le thé et le café seront valides à partir du 6 mars et les coupons 3 et 4, à partir du 20 mars.

Les coupons de beurre 7 et 8 du premier carnet de rationnement sont valides depuis le 1er février et le seront jusqu'au 28. Le coupon 9 du premier carnet sera bon du 1er au 14 mars. Les coupons 10 et 11 ne pourront pas être utilisés pour l'achat du beurre.

Les coupons de thé, de café et de sucre du second carnet de rationnement dont on continuera la distribution jusqu'au 1er mars portent, imprimés au verso, les dates auxquelles ils deviendront valides. Il n'y a pas de date d'expiration pour ces coupons. L'administration du rationnement continuera d'annoncer les dates d'entrée en vigueur et d'expiration des coupons de beurre du second carnet de rationnement.

A PROPOS DES NOUVEAUX PRODUITS ALIMENTAIRES

Des fabricants et des détaillants, qui désirent obtenir de la Commission des prix et du Commerce l'approbation de nouveaux produits alimentaires et l'établissement de prix maxima pour ces mêmes produits, adressent leurs demandes et leurs échantillons à l'administration des produits alimentaires à Ottawa. C'est un erreur qui occasionne des retards inutiles, déclare M. L. C. Robitaille, représentant des prix et approvisionnement à la Commission. Les intéressés doivent prendre note de toujours envoyer ces demandes au bureau régional ou au bureau local de la Commission, dit-il.

En faisant leurs demandes, les fabricants et les détaillants doivent répondre à douze questions précises, et parfois à d'autres questions particulières à un genre de nouveau produit alimentaire. Il est donc de leur intérêt de se présenter eux-mêmes au bureau régional ou local de la Commission ou d'y envoyer un représentant. Ils pourront ainsi discuter avec le représentant régional ou local les commentaires que ce dernier jugera à propos d'adresser à l'administration des produits alimentaires. Mais qu'ils n'envoient jamais une de ces demandes directement à l'administration!

LE CINEMA ET LES ENFANTS

Une nouvelle campagne paraît s'amorcer pour obtenir que les enfants puissent assister à des représentations données spécialement pour eux dans les cinémas publics. Quelles que soient les précautions dont on veuille entourer cette autorisation et les raisons qu'on aligne en sa faveur, il reste que le film, pour ne pas être nuisible à l'enfant et lui apporter quelque profit, soit comme récréation, soit comme instruction, doit être choisi, dosé, expliqué par des éducateurs. Rien ne serait plus contraire au but qu'on veut atteindre que de le laisser entre les mains de commerçants qui n'agissent que par l'appât du gain.

Telle est l'opinion forte-

ment motivée qu'exprimait, il y a deux ans, le conseil pédagogique de la Commission scolaire catholique de Montréal et qu'un grand nombre de familles et d'associations ont pleinement approuvée. Leur idée n'a pas changé. Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal vient de le rappeler dans une lettre au premier ministre de la province. Il lui demande en même temps de favoriser l'utilisation du cinéma dans les écoles et de prendre des mesures pour obtenir une plus rigoureuse observation de la loi qui prohibe l'entrée des enfants dans les cinémas publics.

Des beaux plats stimulent l'appétit

On peut être artiste dans la préparation d'un repas tout comme un peintre dans l'arrangement de ses tableaux. La forme, la couleur et la décoration d'un plat ajoutent à la table l'attrait et le charme que le choix des nuances apporte au tableau.

Ce n'est pas là, cependant, l'essentiel dans la préparation d'un repas. Il faut d'abord s'inspirer des règles officielles de l'Alimentation canadienne qui donnent le minimum d'aliments essentiels qui doivent être absorbés chaque jour. Il n'est pas absolument nécessaire d'inclure tous ces aliments dans un même repas, mais le menu de la journée doit les inclure tous, si l'on veut améliorer et sauvegarder la santé de la famille.

La manière de les incorporer dans notre alimentation est importante, car on sent un meilleur appétit devant une table bien servie, un joli plat, un mets préparé avec goût et intelligence.

La préparation des repas n'est plus aussi simple qu'autrefois à cause du rationnement et de la rareté de certains aliments. On peut cependant donner l'illusion de la variété avec des aliments identiques par différentes méthodes de cuisson ou en combinant certains d'entre eux. La campagne d'alimentation aura été pour tous une source d'inspiration.

UN prêt
UN tour
DES bombes SUR LÜBECK



L'idée de 2 mécaniciens. Leur fait-elle honneur? Vous en jugerez.

CES DEUX jeunes gens s'étaient mis dans la tête qu'ils pourraient fabriquer de petites pièces d'avion, à domicile, dans leurs moments de loisir. Mais il leur fallait un tour...

Alors, ils allèrent exposer leur idée à un gérant de banque. Celui-ci apprécia leur empressement à servir et, tenant compte du fait qu'ils étaient tous deux des techniciens, il leur avança quelques centaines de dollars.

Cela se passait il y a trois ans. Ils ont maintenant vingt hommes à leur service et des contrats pour la fabrication de pièces d'avion d'une valeur de \$100,000. Ils consacrent tout leur temps à cette importante industrie, et ils collaborent à la construction des bombardiers canadiens qui pilonnent les villes ennemies.

Ce fait authentique montre comment les banques secondent l'initiative privée. On en pourrait relever d'autres exemples tous les jours, dans les petites villes comme dans les grandes.



Les exigences de la guerre ont considérablement augmenté le travail des banques et de leur personnel. Et plus du tiers de nos employés expérimentés est sous les drapeaux. Faites vos opérations de banque de bonne heure. Payez vos petits comptes en argent. Cela nous aidera.

Les BANQUES À CHARTÉ DU CANADA



Sa Majesté la reine Elizabeth photographiée au cours d'une visite récente à un entrepôt de la Croix-Rouge en Angleterre. Elle a fait de grands éloges des articles confectionnés par les Canadiennes.



Les articles confectionnés dans les 185 sections de la Croix-Rouge de notre province sont inspectés, classés et emballés à la Maison de la Croix-Rouge à Montréal.

Un bon FOURNEAU aide à gagner la guerre!

RÈGLEMENTS ALIMENTAIRES DU CANADA

LAIT — Adultes: une demi-chopine. Enfants: plus d'une chopine. Et aussi du fromage.

FRUITS — Une portion quotidienne de tomates ou de fruits acides ou de jus de tomates ou de fruits acides ainsi qu'une portion d'autres fruits frais, en conserve ou secs.

LÉGUMES — (Où les pommes de terre, au moins une fois par jour) — Deux portions de légumes tous les jours, de préférence des légumes verts ou jaunes et souvent des légumes crus.

CÉRÉALES et PAIN — Une portion de céréales de grain entier, et de quatre à six tranches de pain approuvé par le Canada -- bis ou blanc.

VIANDE, POISSON, OEUFS, etc. — Tous les jours, une portion de viande, de poisson ou de substitut de viande. Du foie, du cœur et des rognons, une fois par semaine. Des oeufs, au moins trois ou quatre par semaine.

AJOUTEZ D'AUTRES ALIMENTS AU CHOIX

LA ménagère qui inclut dans le dîner de sa famille l'alimentation voulue, rend au Canada un service précieux dans la guerre.

À un temps où l'on travaille jour et nuit pour la guerre, les vitamines qui constituent l'alimentation sont plus nécessaires que jamais mais si la nourriture n'est pas conservée et préparée comme il faut, les vitamines en disparaîtront. La chaleur en réduira quelques unes; le temps et le manque d'humidité auront raison des autres.

Si vous avez la bonne fortune d'avoir des accessoires électriques pour conserver et faire cuire vos aliments, gardez-les en bon état. La rareté des appareils électriques les rend de plus en plus précieux. Confiez-vous à votre vendeur d'accessoires électriques; il a pour l'aider le service constant de la Compagnie Shawinigan Water & Power.

THE **Shawinigan** WATER & POWER CO.

Le Concert-Gala de l'Association des Chanteurs

Un beau succès

L'Association des Chanteurs de Shawinigan a donné avant-hier et hier soir son deuxième Concert-Gala, sous l'habile direction du Prof. André Fréreau.

Ce concert était sous la présidence de Son Honneur le Maire J. A. Bilodeau et de Madame la mairesse.

En plus du programme de chant et d'une charmante opérette, la direction s'était assurée du concours de Morenoff et ses ballerines.

Disons de suite que ce concert-gala fut un grand succès à tous les points de vue. La vaste salle du Théâtre Cartier, était remplie à sa pleine capacité. On dut refuser la vente de billets aux deux représentations, tous les sièges ayant été vendus.

Nous devons à l'Association des Chanteurs et à ses dirigeants de chaudes félicitations pour le beau succès remporté et le magnifique travail de ses membres.

Le chœur de chant, merveilleusement entraîné est composé de Mlles F. Pellerin, Lucille Brousseau, C. Bouchard, Lucette Brousseau, M. Bergeron, O. Cossette, M. Roy, C. Villemure, G. Lapointe, J. Duhaime, O. Régis, E. Dion, R.-A. Lacoursière, J. Audet, L. St-Onge, G. Gagnon, L. Villemure, C. Plante, M. Fallon, R. Boucher, M. Boucher, A. Rheault, C. Millette, J. Leblanc, L. Beaulieu.

Mmes Ed. Hogue, J.O. Dusa-blon, A. Pothier et Chs Lampron.

MM. O. Gagné, Ed. Hogue, Y. Audet, G. St-Pierre, Ad. Fréreau, G. Carle, Y. Lang, A. Pothier, R. Belisle, J.P. Paquin, C. Ricard, D. Boisvert, G. Barreil, R. Brousseau, H. P. Bice-taud, A. Pailion, M. Provencher, T. Provencher, D. Lefebvre, H.

Bourassa, E. Fortier, A. Desmarais.

Pianistes: M. B. Fréreau, et Mlles M. Barreil, S. Langevin.

Chacun dans sa sphère a été à la hauteur de ce que l'on attendait de lui.

Les choeurs rendirent avec grand succès "Alleluia" extrait du Messie, de Handel; "l'Angelus de la Mer" avec solo par M. O. Gagné; "Drink to me" et "A-louette", pour à la fin nous donner "Berceuse", de Brahms, "Gai le Rosier", "Les cloches du soir" et "La Liberté".

M. Jean Goulet, directeur des "Variétés Lyriques" de Montréal était l'hôte d'honneur de l'Association et dirigea l'exécution du programme avec M. André Fréreau.

Les Morenoff et les ballerines émerveillèrent l'assistance par leur programme de danses chorégraphiques, lesquelles furent très chaudement applaudies.

L'un des morceaux de résistance de la soirée fut l'opérette "La laitière de Trianon" une fine histoire due à la plume de G. d'Onquaire, musique de J.B. Wekerlin.

C'est l'histoire d'une jeune comtesse du 17e siècle que la cour de Louis XV voulait marier au marquis de Brunoy. Les deux futurs ne se connaissaient point. C'était la coutume d'alors. La comtesse de Lucienne s'était déguisée en laitière pour observer sans être reconnue le mari qu'on lui désignait. Le marquis tout galonné, fut frappé de la beauté de cette jeune fermière. Il lui avoua son amour, mais chez la comtesse ça ne semblait pas le coup de foudre. Le marquis était désespéré. Mais inspiré, il quitta son habit galonné pour endosser la livrée d'un jardinier et revint

UN BON ÉCLAIRAGE

BONS YEUX POUR TRAVAUX DE GUERRE

Le Moyen AMPOULES EDISON MAZDA

FABRICATION CANADIENNE



CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

à la charge. La comtesse avait repris sa toilette et le marquis fut tout gêné de ne pas trouver la jolie laitière. Mais cette femme lui ressemble et sa voix a la même intonation, la même douceur. Étrange! Le marquis lui fait part de cette similitude. "C'est possible que nous nous ressemblions dit la comtesse, car la laitière est ma soeur de lait! Finalement tout s'explique et les amoureux voient la réalisation du bonheur rêvé.

Le notaire Lamy, qui possède une fort belle voix et qui semble chez lui sur la scène, joue son rôle d'une façon parfaite et que dire de la charmante laitière dont le naturel, la voix et l'expression en font une artiste rare. Elle était ravissante dans son rôle de laitière. Ce qui fit dire à M. Jean Goulet, quand il donna ses impressions sur cette soirée: Mademoiselle Fernande Pellerin est une artiste qui peut figurer avec avantage sur n'importe quelle scène de la métropole. Ce jugement porté par un connaisseur comme M. Goulet, est un fort beau compliment pour le beau talent de notre jeune concitoyenne. Nous y ajoutons nos sincères félicitations.

Nous ne saurions terminer ce rapport bien incomplet et fait à la course, sans dire un mot de la maîtresse de cérémonie, Mlle Georgette Barreil, Jolie, naturelle, possédant une diction remarquable, sans affectation, ils étaient nombreux ceux qui, dans la vaste salle, attendaient avec impatience qu'elle vint nous faire part d'un autre numéro du programme! Celle-là aussi a quelque chose de charmant en elle!.

Il faudrait être bien exigeant pour n'être pas satisfait du programme de cette jolie soirée. Nous en félicitons les organisateurs dont le succès a couronné l'effort.

Personnel

L'aviateur-mécanicien Emile Boucher, du Corps de l'Aviation Royale Canadienne, actuellement stationné à Cartierville, a passé la fin de semaine, chez son père M. Philias Boucher, de la 2e Rue.

M. Fernand Ferron, de St-Léon, a passé la fin de semaine à Shawinigan, chez des parents.

M. et Mme A. Gagnon de retour d'un voyage de quelques jours aux Trois-Rivières et au Cap de la Madeleine.

M. C.N. Crutchfield, est de retour d'un voyage d'affaires à Toronto.

M. et Mme Ephrem Gélinas et leur fils Jean-Jacques ont passé la fin de semaine à Charette.

Me René Hamel de retour chez lui après avoir passé quelques jours à l'hôpital.

M. le notaire O'Brien Allard a passé la fin de semaine à St-Paulin.

Le lieutenant André Cyr, du Royal 22e Régiment, en promenade pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Louis-A. Cyr.

M. le notaire Frédéric Hébert, de Noranda en promenade chez son frère, M. R.-P. Hébert à Shawinigan.

M. Jules Daemen est retourné au camp de St-Thomas après avoir passé quelques jours dans sa famille.

M. J. E. Hudon est allé à Montréal ces jours derniers.

M. Gerry Leduc a passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

M. D.R. Wilson est revenu samedi d'un voyage à Ottawa, où il a assisté à une réunion du bureau de direction de la Canadian Weekly Newspapers Association.

M. William Stansfield est de retour d'un voyage à Montréal.

Mme Fisher des quartiers généraux de la Croix-Rouge à Montréal était en notre ville ces jours derniers.

M. Donat Lord est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours à Shawinigan.

Mme D.M. Fraser est de retour d'un court voyage à Montréal où elle a visité sa mère, Mme Lockhart.

M. D. L. Desmond est revenu samedi d'un voyage d'affaires à Montréal.

Le Dr Hooper et M. E. A. Hibbard, de Grand'Mère, assistaient la semaine dernière à Shawinigan, au lunch donné par le Rotary Club.

Mlle May Piché, des Trois-Rivières, était en visite dans notre ville dimanche.

Mlle Martha Stein est retournée à Peacham, Vt., après avoir passé dix jours dans sa famille, de Dr et Mme E. R. Stein.

M. Edmour Painchaud et M. C. Plamondon sont allés aux Trois-Rivières dimanche visiter M. Bruno Hoel qui est sous traitement à l'Hôpital Cooke.

Mme Edmour Painchaud et son fils passent quelques jours aux Trois-Rivières, chez M. et Mme Short.

M. Paul Villeneuve, de St-Jérôme a passé une semaine en visite dans sa famille.

Le Capt. et Mme Jean Bouvette, de Kingston, Ont., ont passé quelques jours de vacances dans notre ville.

Le Dr Maurice Chrétien et Mme Chrétien sont de retour d'un voyage à Toronto où le Dr Chrétien a assisté au Congrès des directeurs du Canadian Blood Donors Clinics.

SI VOTRE ENFANT a des grimaces le soir la nuit, démangeaisons du nez, amaigrissement, faites-lui prendre les Prévent les dangers d'un BRONCHITE



contre les vers. D'un effet certain EN VENTE PARTOUT 50c la boîte

LA CUISSON DOMESTIQUE NOURRIT LE MIEUX

Partout Aujourd'hui on Obtient la Meilleure Cuisson Domestique en Employant la Farine Préparée Brodie

La Farine Préparée Brodie est composée de farine à gâteau de haute qualité et d'une poudre à pâte spéciale, "déjà mélangés" en proportions exactes pour assurer les meilleurs résultats possibles.



La ferme ne doit pas manquer de mains

Il semble que l'influence de l'honorable Adélar Godbout ait gagné à la classe agricole les sympathies du gouvernement fédéral. Sauf erreur dans l'interprétation des dépêches qui viennent d'Ottawa, déjà les instructions précises sont données par l'office du services sélectif, afin que les industries de la ferme et de la forêt ne manquent pas de main-d'oeuvre, jusqu'à la fin de la guerre.

M. Godbout a aussi suggéré que les jeunes gens qui reçoivent maintenant leur avis du service sélectif pour subir leur examen médical soient traités comme si c'était leur premier appel, peu importe les irrégularités qu'ils aient pu commettre précédemment, comme par exemple en ne se rapportant pas lors d'un premier appel.

Le Premier Ministre de Québec réclame aussi la révision équitable des prix fixés pour le bois de chauffage, dont le maximum a été établi par des gens qui ne sont évidemment pas au courant du coût de la production de ce produit. Comme l'office du Commerce est dirigé par un économiste et qu'il n'est pas

sourd aux conseils d'avisers expérimentés, M. Godbout obtiendra satisfaction sur ce point comme sur la plupart de ceux qu'il suggère au gouvernement canadien.

Un seul carnet de rationnement par personne

La Commission des prix et du Commerce en temps de guerre rappelle que la loi défend à toute personne habitant le Canada d'avoir en sa possession plus qu'un carnet de rationnement. Les chefs de famille qui ont en mains des carnets de rationnement ayant appartenu à des personnes qui sont mortes ou qui se sont enrôlées devront les remettre au centre de distribution où ils iront chercher leur nouveau carnet de rationnement. Cette distribution aura lieu du 19 février au 1er mars.

Les directeurs du rationnement ont raison de croire que tout homme acceptant la juste idée de la répartition équitable des denrées devenues rares, comprendra à quel point il est important de retourner ces carnets.

Servante demandée

On demande une bonne servante dans une maison privée. Pas d'enfants. Bon salaire. Temps libre. S'adresser à Mme E. Dallaire, 250 8e rue (rue St-Maurice), Grand'Mère.

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE
Pour soulager promptement - ou prévenir la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczémas, piqûres d'insectes, et autres affections cutanées provenant de causes extérieures, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiprurigineuse D.D.D. Non acides, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 50c vous convaincra, ou argent rendu. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D.

Concours d'Architecture

Gouvernement de la Province de Québec 1942

Maison d'un fils de cultivateur s'établissant, maison qui pourrait plus tard être agrandie. 7 pièces. 1er prix: H. Ross Wiggs, Architecte, Montréal.

Maison de ville ou village, pour une famille moyenne. — 7 pièces. Deuxième prix: Jacques M. Morin, Architecte, Montréal.

Maison de ville ou village, pour une famille moyenne. 7 pièces. 1er prix: H. Ross Wiggs, Architecte, Montréal.

Maison régionale de colonisation, à un étage et demi. 5 pièces. 1er prix: A. H. Tremblay, Architecte, Québec.

Maison de cultivateur à l'aise ayant une famille nombreuse. 10 pièces. 1er prix: P. Roy Wilson, Architecte, Montréal.

Maison régionale de colonisation, à un étage et demi. — 7 pièces. Deuxième prix: David J. Moir, Architecte, Montréal.

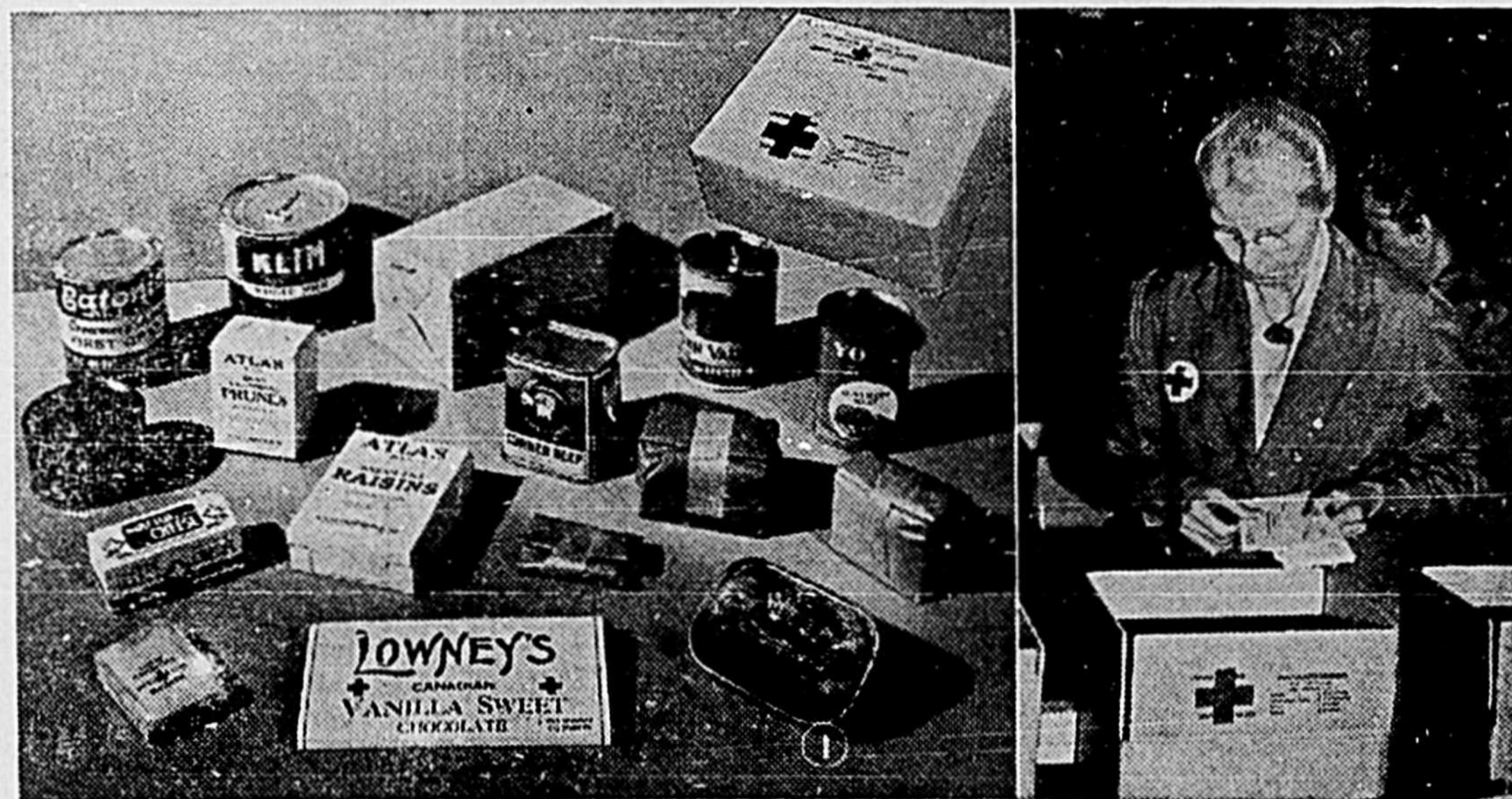
Maison d'un fils de cultivateur s'établissant, maison qui pourrait plus tard être agrandie. 7 pièces. Deuxième prix: David J. Moir, Architecte, Montréal.

Maison de cultivateur à l'aise ayant une famille nombreuse. 10 pièces. 1er prix: P. Roy Wilson, Architecte, Montréal.



LES VOLONTAIRES DE LA CROIX-ROUGE

Afin de pouvoir mener à bonne fin la tâche humanitaire entreprise, la Croix-Rouge a besoin de volontaires. Les dames que vous voyez ici, sous la direction d'infirmières expérimentées, s'occupent de stériliser les instruments qui serviront dans les cliniques. Si vous avez des heures libres et que ce travail vous intéresse, enregistrez-vous au centre le plus rapproché de la Croix-Rouge.



Voici ce que reçoit chaque semaine tout canadien interné en pays ennemi. La distribution de ces colis de la Croix-Rouge canadienne se fait sous la surveillance de la Croix-Rouge internationale. Le prisonnier de guerre signe lui-même une carte attestant la réception de chaque colis.